



FORMATION PROFESSIONNELLE À L'EDUCATION VISUELLE

Amélioration de la fonction visuelle par l'éducation

PARIS 2022 - 2023



*Prépare à l'enseignement de l'Education Visuelle,
en apprenant à la fois à améliorer sa propre vision et à devenir enseignant de cette approche.*



Pour tout renseignement complémentaire :

contact@coledelavue.com

T : +33 (0)6 70 93 07 18

www.ecoledelavue.com



OBJECTIF

L'objectif de cette formation professionnelle est de préparer les participants à enseigner l'éducation visuelle, que ce soit en petits groupes, lors de stages ou en cours individuels.

Le programme de la formation inclut présentations théoriques, démonstrations, temps d'expérience personnelle, pratiques d'enseignement en petits groupes, échanges et lecture

CRITÈRES PRÉALABLES

Avant de commencer la Formation, il est indispensable que les candidats aient reçu **un minimum de 4 leçons individuelles** de l'Education Visuelle et/ou 2 stages en groupes.

Ainsi le travail personnel d'amélioration de la vision sera initié, se poursuivra pendant les semaines de formation aussi bien que pendant les intersessions.

De plus il sera demandé à chaque candidat :

- Un compte rendu de son expérience des 4 leçons individuelles
- Son histoire visuelle
- Une lettre de motivation
- Un bilan ophtalmologique
- Un C.V



Un entretien physique ou téléphonique avec la formatrice sera programmé.

CONTENU

Les principes fondamentaux de la fonction visuelle :

- La relaxation des yeux et du mental
- Les différents aspects du mouvement
- La fixation centrale ou centralisation par rapport à la vision périphérique
- « L'intérêt pour » et « l'attention à » ce qu'on regarde.
- La mémoire et l'imagination
- L'identification des habitudes visuelles et le réapprentissage des habitudes pour « bien voir ».

Et :

- Des notions d'anatomie et de physiologie de la fonction visuelle
- Des notions d'optique
- L'étude des dysfonctionnements les plus courants : myopie, hypermétropie, presbytie, astigmatisme, strabisme
- Une introduction aux pathologies affectant les yeux

Seront aussi abordés :

- a. Une approche holistique de la fonction visuelle
- b. L'influence de la posture du corps sur la vision
- c. L'influence des émotions
- d. Le lien entre fonction visuelle et système nerveux

Enfin, des cours supervisés d'enseignement pratique, en modules 3 et 4.

Les examens (cours d'enseignement) se dérouleront à la suite du module 4. En fonction du nombre de participants, ils auront lieu les samedis, dimanche et lundi.

Un module dédié à la pratique d'enseignement à des personnes extérieures à la formation est proposé 5 à 6 mois après la fin de la formation. Ceci permettra de consolider la préparation des élèves à la transmission de l'Education Visuelle.

MODALITÉS de FORMATION

Sur 4 modules. Chaque module d'enseignement durera 6 jours. Sont impératives :

- la présence aux 6 jours complets des 4 modules d'enseignement
- la lecture des ouvrages recommandés
- La tenue d'un journal sur l'évolution de la vue de l'élève durant sa formation
- la tenue d'un journal de bord des leçons données par l'élève lors de l'enseignement pratique supervisé.
- la rédaction d'un mémoire de fin d'études.

Les dates de la nouvelle formation à **PARIS : session 2022 - 2023**

2022

Module 1 : du lundi 21 au samedi 26 Mars

Module 2 : du lundi 27 Juin au samedi 2 Juillet

Module 3 : du lundi 31 Octobre au samedi 3 novembre

2023

Module 4 : du lundi 6 au samedi 13 Mars

Nombre de places limité

LIEU : à confirmer



TARIFS

Inscription avant le 15/12/2021 : 4 050 € TTC

Inscription après le 15/12/2021 : 4 450 € TTC

Ces prix comprennent l'enseignement, la pratique d'enseignement sous supervision et la communication d'un important dossier d'outils pédagogiques et de textes numérisés.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Un acompte de 1 500€ est demandé pour réserver la place dans la formation. Il est non remboursable, sauf en cas d'annulation par L'Ecole de la Vue. Le solde de l'inscription est dû au plus tard avant le quatrième module. Une proposition d'échelonnement du paiement est demandée.